

### Les nouveautés de Rés'OGM Info

Fin avril 2008 : la sortie du DVD « **Cultivons la terre** », propositions pour une agriculture durable, innovante et sans OGM. le film de Rés'OGM Info réalisé par Honorine Périno, avec le financement du Conseil Régional Rhône-Alpes et de la Fondation Nature et Découvertes.

Commandez dès maintenant vos DVD et contactez nous pour organiser des projections près de chez vous !

**L'impact environnemental des plantes Bt**, Lilian Ceballos et Rés'OGM Info, mars 2008. (version résumé grand public). A retrouver sur le site [www.resogm.org](http://www.resogm.org)

### Conférence-débat

**A partir du 28 mars**, le Théâtre Pêle-Mêle de Villefranche sur Saône présente Le Péché Ogémique, spectacle burlesque, satirique et citoyen sur les OGM de et avec Emmanuelle Della Schiava et Etienne Brac.

#### **Le Péché Ogémique**

vendredi 28 (puis débat avec Gérard Boinon, Rés'OGM Info) et samedi 29 mars  
vendredi 4 et samedi 5 avril  
à 20h30

THEATRE PÊLE-MÊLE - 171 rue J.M. Savigny - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Réservations: 04 74 07 16 19

tarifs: 13 € / 9 €

### Soirées-débats organisés par les magasins Botanic, en Rhône-Alpes :

- Henri CLEMENT, "*L'abeille sentinelle de l'environnement : pourquoi faut-il sauver les abeilles ?*" Le vendredi 4 avril à 20h00. au Botanic Gaillard (74)

- Eric PETIOT, paysagiste et élagueur dans le pays de Gex, le mardi 22 avril 2008 à 20h00, sur le thème "Le soin des plantes, par les plantes". au magasin Botanic de Villeurbanne (69)

- Thierry THOUVENOT, spécialiste de l'empreinte écologique et ancien chargé de mission WWF, le mardi 13 mai 2008 à 20h00, sur le thème de "L'empreinte écologique". au magasin Botanic de Villeurbanne (69)

- Gilles-Eric SERALINI, professeur des universités et chercheur en biologie moléculaire, le jeudi 12 juin 2008 à 20h00, sur le thème "Les polluants chimiques, pesticides et OGM : les effets sur la santé". au magasin Botanic de Villeurbanne (69)

### **OGM : "le projet de loi bafoue l'esprit du Grenelle" de l'environnement**

Jean-Jack Queyranne, député PS du Rhône, dénonce la dénaturation du texte sur les cultures transgéniques et interpelle Jean-Louis Borloo.

Eliane Patriarca

LIBERATION.FR : mercredi 2 avril 2008

Député du Rhône, président de la région Rhône-Alpes et coordonnateur du Grenelle de l'Environnement pour l'Association des régions de France, Jean-Jack Queyranne prend la parole dans le débat actuellement à l'Assemblée nationale autour du projet de loi sur les OGM.

Selon Queyranne, l'examen par le Sénat du projet de loi l'a "considérablement faussé et déséquilibré". "Tel qu'il nous revient, il bafoue l'esprit du Grenelle", estime le député socialiste.

"C'est un texte de revanche soutenu par les lobbys les plus puissants que dénoncent les plus lucides des parlementaires UMP. Il ne permettra pas de doter notre pays d'un cadre juridique suffisamment protecteur pour répondre aux attentes des consommateurs comme de la majorité des agriculteurs", estime le président de la région Rhône-Alpes.

Jean-Jack Queyranne demande au ministre de l'Environnement Jean-Louis Borloo d'être le «garant» de l'application du Grenelle de l'environnement: "Sachez résister M. le ministre, vous en sortirez plus fort. Et vos déclarations au cours de cette semaine du développement durable prendront une toute autre résonance."

### **OGM: le Conseil d'Etat repousse sa décision du 13 au 17 mars**

[http://afp.google.com/article/ALeqM5jjiYVTi51LF8QB\\_uDOcyK-to6KKg](http://afp.google.com/article/ALeqM5jjiYVTi51LF8QB_uDOcyK-to6KKg)

PARIS (AFP) — Le Conseil d'Etat se prononcera le 17 mars, lendemain du second tour des élections municipales, au lieu du 13 comme prévu initialement, sur le "référé-suspension" demandé par les producteurs français de maïs concernant l'arrêté d'interdiction de la culture du maïs OGM MON810 en 2008, a indiqué lundi cette institution.

Aucune date n'a encore été fixée pour la décision du Conseil d'Etat sur un autre recours, cette fois sur le fond et également déposé par l'Assemblée générale des producteurs de maïs (AGPM), pour annuler la décision du ministère de l'Agriculture, ajoute-t-on de même source.

Invoquant "le principe de précaution", le gouvernement français avait interdit début février la culture de la semence transgénique de l'américain Monsanto, le seul maïs OGM cultivé en France, et déclenché auprès de l'Union européenne une "clause de sauvegarde", suivant ainsi l'avis de la Haute autorité provisoire sur les organismes génétiquement modifiés (OGM).

L'AGPM avait attaqué le 20 février les arrêtés du ministère de l'Agriculture estimant que "sur le fond, l'interdiction n'a aucun fondement scientifique" et que "les deux arrêtés violent donc le droit en vigueur en la matière".

Pour Christophe Terrain, le président de l'AGPM, s'il n'y avait pas eu d'interdiction cette année, 100.000 hectares auraient été semés en OGM contre seulement 22.000 en 2007, 5.000 en 2006 et 500 en 2005.

La France a proposé le 3 mars à Bruxelles une remise à plat des procédures d'homologation des OGM dans l'UE, en prenant plus en compte les risques, une position soutenue par plusieurs autres pays.



### **Samedi 29 mars 2008 : fresque humaine de Clermont Ferrand**

Samedi 29 mars, à la veille du passage du projet de loi sur les OGM à l'Assemblée, des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes de France (à Rennes, Lille, Nancy, Clermont-Ferrand, Avignon, Perpignan, Toulouse et Bordeaux. ) pour affirmer leur refus des OGM. Ces manifestations ont réuni près de 25 000 personnes.

### **Journée nationale de mobilisation contre les OGM**

AP | 29.03.2008

[http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/societe/20080329.FAP5051/journee\\_nationale\\_de\\_mobilisation\\_contre\\_les\\_ogm.html](http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/societe/20080329.FAP5051/journee_nationale_de_mobilisation_contre_les_ogm.html)

Dans le cadre d'une journée nationale de mobilisation, les associations anti-OGM ont organisé samedi dans plusieurs villes de France des actions de sensibilisation auprès du grand public et des députés qui doivent examiner début avril le projet de loi sur les organismes génétiquement modifiés.

Cette journée nationale "Pour le droit et la liberté de produire et de consommer sans OGM", à l'appel notamment d'Attac, des Amis de la Terre, de la Confédération paysanne, du Collectif des faucheurs volontaires et de Greenpeace, s'est déclinée localement par des manifestations, des concerts et des rassemblements prévus à Rennes, Lille, Nancy, Clermont-Ferrand, Avignon, Perpignan, Toulouse et Bordeaux.

A Toulouse, le collectif anti-OGM 31 a organisé un point de rassemblement et d'information sur la place du Capitole pour dénoncer le projet de loi adopté en février par le Sénat qu'il juge "laxiste et scandaleux" et "en contradiction avec la plus grande partie des engagements du Grenelle de l'environnement".

"Cette journée est destinée à sensibiliser le grand public et à réveiller la conscience des députés avant l'examen de la loi, en les appelant à voter contre un texte qui légalise la contamination non-OGM", a lancé Michel Metz, membre du collectif. Les militants appellent les parlementaires à tenir compte de l'opinion publique qui, "dans sa grande majorité est opposée aux OGM".

Après avoir manifesté samedi matin devant le site du semencier Pioneer à Aussonne (Haute-Garonne), les militants ont déroulé dès 13h place du Capitole des banderoles "Non au monde de Monsanto" ou encore "Biogemma gare aux dégâts" et lâché neuf oies pour "alerter les citoyens et réveiller les députés". "Les oies ont permis aux défenseurs de Rome retranchés au Capitole de ne pas être envahis par les barbares. Deux mille ans plus tard, elles signalent l'arrivée des nouveaux barbares que sont les OGM", ont expliqué les membres des Faucheurs volontaires.

Le projet de loi sur les OGM, qui vise à clarifier les conditions de mise en culture de plantes transgéniques et de leur coexistence avec les productions conventionnelles et doit permettre la transposition en droit français d'une directive européenne de 2001, sera débattu à l'Assemblée nationale de mardi à jeudi. Amendé et adopté le 8 février dernier en première lecture par le Sénat, le texte instaure notamment "un délit de fauchage" et entend remplacer la "Haute autorité sur les organismes génétiquement modifiés" par un "Haut conseil des biotechnologies" présidé par un scientifique.

Au nom du "principe de précaution", le gouvernement français avait décidé de 11 janvier d'activer la clause de sauvegarde sur le maïs transgénique MON810, ce qui avait entraîné la suspension de la culture du MON810, seul OGM cultivé en France à des fins commerciales et destiné à l'alimentation animale.

Particulièrement concernée par les cultures OGM jusqu'à la récente activation de la clause de sauvegarde, la région Midi-Pyrénées a concentré en 2007 près de 70% de la surface cultivée en France, avec 16.000 hectares de parcelles de maïs OGM sur 23.000 hectares au total. AP

Article du samedi 29 mars 2008

### **AIN : Les anti-OGM récoltent le soutien de filières qualité**

A la veille du vote de la loi sur les organismes génétiquement modifiés, les agriculteurs démontrent qu'ils ne sont pas tous pro-OGM, loin de là

« Il faut en finir avec cette caricature selon laquelle les agriculteurs producteurs responsables seraient tous des pro-OGM, et les anti, un ramassis d'écologistes et de consommateurs irresponsables. Non, le monde agricole n'est pas pro-OGM dans son ensemble. Beaucoup d'agriculteurs sont contre et capables de se réunir autour d'un manifeste ».

Pour preuve, Philippe Janin, le coordinateur de l'Adabio (association pour le développement de l'agriculture biologique) présente le document qu'il a coproduit avec Charles Bernard, le président de la laiterie coopérative d'Étrez, et Luc Desbois, producteur de lait à comté à Cize.

« Pour la liberté et le droit à consommer sans OGM » rappelle brièvement l'argumentaire : la situation de l'Ain, département fortement concerné par les cultures de maïs transgénique mais aussi riche de ses filières agricoles de qualité ; la coexistence impossible entre filière OGM et non OGM en raison de la contamination ogémique ; les impacts négatifs des OGM et leur rejet massif par la population.

Le manifeste situe la problématique dans le cadre législatif. Suite au Grenelle de l'environnement, le gouvernement a suspendu la commercialisation du « Monsanto 810 ». Le Conseil d'État a pour sa part rejeté le recours de l'Assemblée générale des producteurs de maïs. Les organismes génétiquement modifiés arrivent désormais devant l'assemblée nationale.

#### Les signataires et les réfractaires

La semaine prochaine, les députés vont fixer les règles du jeu : distance de sécurité, affichage de la localisation des parcelles, système de responsabilité, étiquetage « Pour l'instant, les réponses ne nous conviennent pas » estime Philippe Janin. D'où la volonté d'élargir le collectif « OGM non merci » aux acteurs économiques des filières qualité, histoire de peser sur les débats.

Une trentaine de structures ont reçu le manifeste. « Certaines se sont positionnées clairement. D'autres l'ont fait à titre individuel ». Parmi les soutiens d'importance figure la laiterie coopérative d'Étrez, engagée au premier chef dans le dossier de l'AOC « beurre et crème de Bresse ». Quatre fruitières à Comté sur sept (Simandre, Villereversure, Saint-Martin-du Fresne, Chézerie-forens) ont répondu favorablement. Pas de nouvelles de celles de Treffort, Brénod et Drom. Le syndicat des apiculteurs de l'Ain, celui des producteurs indépendants de volailles de Bresse et tous les réseaux de l'agriculture bio ont également signé.

Pas de réelle surprise, la plupart des adhérents ayant déjà fait connaître leurs vues sur la question. Mais pour la première fois, ils s'expriment ensemble et sans ambages. Pas de révélation non plus du côté des réfractaires au manifeste. La non-réponse du Comité interprofessionnel de la volaille de Bresse par exemple était plus ou moins attendue. Au prochain repas de famille, Charles Bernard pourra peut-être en toucher deux mots à son frère Pierre, le vice-président du CIVB

Marc Dazy

OGM - le 27 mars 2008

**La Roumanie suspend à son tour la culture du maïs MON810. A quand un moratoire européen ?**

Paris-Bucarest, le 27 mars 2008 – Greenpeace se félicite de la décision du gouvernement roumain qui a annoncé aujourd'hui la suspension de la culture du maïs MON810. Désormais, les cultures commerciales de cet OGM sont suspendues dans les trois plus grands pays producteurs de maïs en termes de surface de l'Union Européenne : France, Hongrie et Roumanie.

C'est par la voix de M. Attila Korodi, Ministre de l'Environnement et du développement durable que l'annonce a été faite lors d'une conférence de presse jeudi matin. « Nous sommes en possession d'études montrant que les OGM ne sont pas sûrs pour la santé humaine et l'environnement (...) Nous avons donc mis en place un comité des biotechnologies qui va travailler à partir de ces études et rendre un avis scientifique. Une fois cet avis rendu, la suspension sera actée. Cette décision devrait intervenir vers le 15 avril. En attendant, nous exigeons que les agriculteurs roumains ne plantent pas de maïs MON 810. Le future de la Roumanie est dans l'agriculture biologique ! » (Traduction Greenpeace)

Cette décision a une portée considérable. Le plus gros producteur européen de maïs – en termes de surfaces cultivées - tourne désormais le dos aux OGM. Trois millions d'hectares de maïs sont cultivés chaque année en Roumanie. En 2007, seuls 300 hectares de maïs MON810 ont été cultivés, ce qui représente 0,01% de la production roumaine de maïs. Il est intéressant de noter que la Roumanie était encore il y a quelques années un paradis pour les OGM, principalement pour le soja, qui y a été cultivé à grande échelle, avant qu'il ne rejoigne l'UE. Historique, ce revirement est donc lourd de sens.

La Roumanie devient ainsi le 7ème pays européen à avoir interdit les OGM sur son territoire, après la France, la Hongrie, l'Italie, l'Autriche, la Grèce et la Pologne. L'Espagne, seul pays où les OGM sont cultivés à grande échelle, se voit de plus en plus isolée sur la scène européenne.

« Avec des moratoires en France et en Roumanie, ce sont les principaux producteurs de maïs européens qui refusent les OGM. Ils envoient ainsi un message fort au reste du monde et à la Commission européenne sur les risques que cette technologie comporte, explique Arnaud Apoteker, responsable de la campagne OGM à Greenpeace France. Il est urgent que la Commission européenne prenne un moratoire européen sur les cultures d'OGM afin de protéger les agriculteurs et les consommateurs européens »

Dans un contexte où l'Europe refuse de plus en plus massivement les OGM, il est également important que les députés amendent en profondeur le projet de loi sur les OGM qui va être examiné à l'Assemblée nationale à partir du 1er avril. En l'état, le texte ne permet pas aux consommateurs et aux agriculteurs de pouvoir continuer à produire et à consommer sans OGM. « Les députés doivent voter pour une loi de protection et non une loi qui légalise la contamination génétique de notre environnement, de notre agriculture et de notre alimentation, indique Arnaud Apoteker.

Paris, France — Paris, le 1er avril 2008. Après les déclarations du député UMP François Grosdidier sur [liberation.fr](http://liberation.fr) et les déclarations du sénateur Jean-François Le Grand dans le Monde daté du 2 avril faisant état de pressions sur les élus UMP, Greenpeace en appelle au Président de la République pour qu'il restaure au sein de sa majorité le sens de l'intérêt général afin que les intérêts des lobbies semenciers, et de Monsanto en particulier, ne prévalent sur la préservation d'une agriculture et d'une alimentation de qualité, totalement exemptes d'OGM.

« Les accusations des deux parlementaires issus de la majorité présidentielle sont très graves et soulignent l'incroyable pression que subissent les parlementaires de la part des semenciers et du lobby agricole depuis le Grenelle de l'environnement » déclare Arnaud Apoteker, chargé de la campagne OGM pour Greenpeace France. Il faut souligner le courage de ces deux personnalités, dont les déclarations confirment ce qui se dit depuis des mois ! Dans ce contexte, le chef de la majorité UMP doit appeler ses représentants à respecter la volonté de la très grande majorité des Français et les décisions du Grenelle, à savoir la liberté de produire et de consommer sans OGM. »

**Coordonnées de Rés'OGM Info** : 8 quai Maréchal Joffre, 69002 Lyon, 04 78 42 95 37, [resogminfo@free.fr](mailto:resogminfo@free.fr), [www.resogm.org](http://www.resogm.org)